



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2016

Caudebec-lès-Elbeuf – 124 rue de la République Fouille préventive (2016)

Pierre Wech



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/72270>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Pierre Wech, « Caudebec-lès-Elbeuf – 124 rue de la République » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 02 juin 2021, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/72270>

Ce document a été généré automatiquement le 3 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Caudebec-lès-Elbeuf – 124 rue de la République

Fouille préventive (2016)

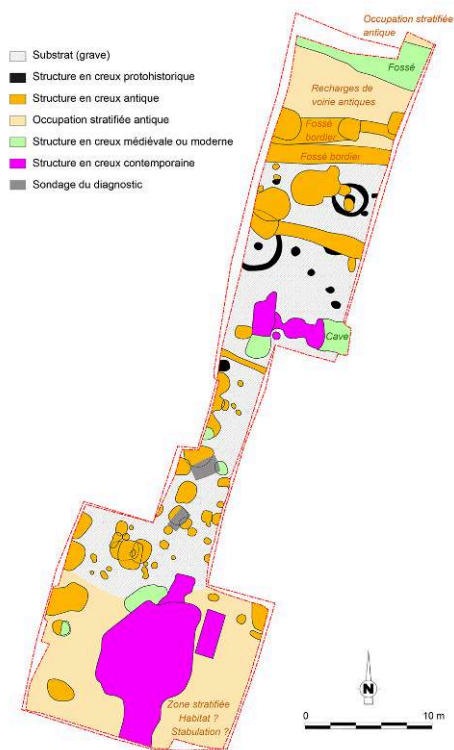
Pierre Wech

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Département de l'Eure

- 1 La commune de Caudebec-lès-Elbeuf est connue de longue date pour l'abondance des vestiges qu'elle recèle. On y reconnaît aujourd'hui la station antique mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Uggade*. La fouille réalisée en 2016, en centre-ville sur une surface de moins de 800 m², se situe dans un secteur qui avait déjà livré des traces d'occupation et paraissait correspondre à une zone périphérique de l'agglomération.

Fig. 1 – Plan masse des vestiges mis au jour lors de la fouille



DAO : P. Wech (Made).

- 2 Les éléments les plus anciens reconnus lors de la fouille se rattachent à l'âge du Bronze et consistent en un ensemble funéraire comportant deux enclos circulaires et moins d'une dizaine de crémations en pleine terre. Les deux enclos sont de très petites dimensions et mesurent 3 et 4 m de diamètre extérieur. Ils comportent chacun une crémation centrale. Les structures satellites, dont certaines n'ont pas livré de restes osseux, semblent se rattacher à cette occupation funéraire et constituer un ensemble dont l'extension totale n'a pu être déterminée ici, étant donné l'exiguïté de l'emprise fouillée. La présence d'autres aménagements similaires dans les parcelles mitoyennes n'est en effet pas à exclure. Deux datations radiocarbones effectuées sur des charbons prélevés dans ces crémations permettent une attribution chronologique plus précise, pour l'une à la fin du Bronze moyen-début du Bronze final (1409-1268 av. J.-C.) et pour l'autre au Bronze final II (1260-1052 av. J.-C.). Masquant partiellement les traces de la nécropole à laquelle elle se superpose, l'occupation antique reconnue ensuite ne couvre qu'une période réduite, du milieu du I^{er} s. au courant du II^e s. On notera d'emblée une conservation différentielle des vestiges gallo-romains. En effet, le terrain semble avoir initialement comporté une anomalie topographique (butte de grave), totalement arasée sans doute à la période moderne. Cette anomalie devait se situer peu ou prou dans la partie centrale de la parcelle étudiée. Ceci explique que seules les extrémités nord et sud de la fouille aient conservé des restes de la stratigraphie antique, tandis que la partie centrale ne comportait plus que des structures en creux, la stratigraphie correspondante ayant été arasée en même temps que la butte de grave.
- 3 Au nord, l'opération a mis au jour un tronçon de voirie orienté est-ouest et situé dans l'exact prolongement de celui mis au jour lors de la fouille quasi-mitoyenne du « 112 rue de la République ». Cette rue est ici large de 7 à 8 m et comporte au moins

quatre états successifs, matérialisés par des recharges de gravier entre lesquelles s'intercalent de fins niveaux de circulation plus ou moins hydromorphes (fig. 2). La limite nord de la rue est recoupée par un fossé médiéval qui en reprend l'orientation, de sorte qu'il est impossible de mesurer précisément la largeur initiale de la chaussée. Au sud, la rue était limitée par un fossé bordier dont deux états légèrement décalés l'un par rapport à l'autre ont également été reconnus.

Fig. 2 – Vue d'ensemble de la cave médiévale en cours de dégagement



Cliché : G. Deshayes (Made).

- 4 La partie médiane de la parcelle a livré un ensemble de creusements, dont certains de grandes dimensions, mais dont la fonction première ne peut, le plus souvent, pas être clairement identifiée. Il ressort néanmoins de l'étude des comblements que ces structures fossoyées ont été *in fine* utilisées en tant que dépotoir. L'abondant mobilier qui y a été recueilli atteste, entre autres, la proximité d'activités artisanales, telles que le travail de la corne. La répartition de certains mobiliers semble également refléter une spatialisation des activités et l'existence probable de plusieurs parcelles. On notera toutefois que ces rejets sont pour l'essentiel en position secondaire. La présence de nombreuses traces de dépôts organiques, dont des matières fécales, permet de proposer la présence de rejets de type fumure. La présence de latrines est également envisageable. Les données paléo environnementales, et notamment carpologiques, orientent l'interprétation de l'ensemble comme résultant notamment d'activités rurales ou péri-urbaines, confirmant en cela la position « satellite » de la parcelle par rapport au tissu urbain antique.
- 5 La partie méridionale de la parcelle, outre d'importants creusements contemporains, a livré les traces d'une occupation stratifiée comportant notamment un bâtiment quadrangulaire, édifié sur solins de silex. Ce bâtiment, entouré de niveaux de sol en gravier, comportait quant à lui un sol en terre. L'analyse paléo-parasitologique d'un niveau d'occupation fortement organique, a révélé la présence d'œufs du genre *Dicrocoelium*, et semble orienter l'interprétation des lieux en tant qu'aire de stabulation.

Les dégagements extrêmement limités en surface ne permettent guère de pousser davantage l'analyse spatiale de cette occupation.

- 6 Des traces d'une occupation médiévale ont également été mises en évidence sous la forme notamment de quelques fosses et creusements. L'élément le plus remarquable de cette occupation est sans conteste une cave maçonnée et voûtée. Située à cheval sous la limite de fouille orientale, cette structure n'a malheureusement été explorée que très partiellement. De la même façon, le respect des cotes de fond de chantier ne nous a pas permis de vider le comblement de cette structure ni donc d'observer son niveau de sol. Cette cave présente un plan rectangulaire d'une largeur de 2,23 m, couvert d'un berceau segmentaire. Les caractéristiques de cette construction pourraient orienter sa datation vers le second Moyen Âge. On notera la présence, dans son comblement, d'éléments provenant de la démolition du rez-de-chaussée du bâtiment qui devait la surmonter, et notamment d'une cheminée de tuileau. La démolition de ces éléments et le comblement de la cave semblent être datés de l'époque moderne.
- 7 C'est également à l'époque moderne que le terrain semble avoir fait l'objet d'importants terrassements conduisant à l'arasement de l'anomalie topographique décelée au centre de l'emprise. Ces travaux ont eu pour conséquence la disparition, à certains emplacements, des niveaux stratifiés antiques et médiévaux, et notamment des vestiges du bâtiment auquel devait être associée la cave précédemment décrite. Les terrassements modernes sont suivis d'apports assez massifs de sédiments de type « terres noires », sur lesquels des constructions s'échelonnant de la fin de la période moderne à nos jours ont finalement été observées.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8MDUnF2rXa>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDNbsIoL9mF>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 2016

AUTEURS

PIERRE WECH

Made